



REPUBLIQUE DU NIGER

FRATERNITE TRAVAIL PROGRES

INITIATIVE 3N 2012-2013

13 Octobre 2012

RESUME

Malgré toutes les ressources investies dans le secteur agro-sylvo-pastoral depuis l'indépendance, le Niger continue à connaître des crises alimentaires répétées, une malnutrition chronique et une paupérisation du monde rural dont l'économie repose essentiellement sur l'agriculture, l'élevage et l'exploitation des produits forestiers.

C'est pour changer radicalement la situation que **son Excellence Elhadji ISSOUFOU MAHAMADOU, Président de la République Chef de l'Etat** a décidé de lancer l'initiative 3N « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens », pour la Sécurité Alimentaire et nutritionnelle et le développement Agricole Durables qui constitue une des composantes majeure du programme de renaissance.

Ainsi, la stratégie de l'initiative 3N « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens » a été adoptée par décret 2012-139/PRN du 18 Avril 2012 et dotée maintenant d'un Plan d'Investissement 2012-2015 qui sera soumis à la table ronde des Bailleurs de fonds en novembre 2012.

L'année 2012- 2013 consacrera ainsi la mise en œuvre effective de l'initiative 3N. Cette mise en œuvre se fera sur la base des acquis du Programme d'Urgence pour la sécurité alimentaire (PUSA) qui est en fait une répétition de l'initiative 3N. Les bons résultats obtenus de ce programme d'urgence viennent confirmer la justesse et la pertinence de cette stratégie et prouvent si besoin en est que les objectifs fixés dans le cadre de celle-ci sont tout à fait à la portée des nigériens.

Pour ce faire, le Programme 2012-2013 de l'Initiative 3N vise à :

- Accroître et diversifier les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations nigériennes;
- Augmenter les revenus des producteurs et des acteurs des filières agricoles par l'amélioration de la conservation, la transformation et la commercialisation des produits agro-alimentaires ;
- Améliorer les capacités nationales de prévention et de gestion des crises et catastrophes et la résilience des populations vulnérables.

Le Programme 2012-2013 de l'Initiative 3N conformément au cadre stratégique de l'initiative comporte 7 composantes ci après qui seront mises en œuvre par les ministères et institutions en charge du développement rural et de la sécurité alimentaire et plusieurs autres ministères associés comme : le ministère du commerce et de la promotion du secteur privé, le ministère de la santé à travers l'axe nutrition, les ministères en charge de l'équipement, du transport, de l'artisanat et le ministère des finances:

- 1) Accroissement et diversification des productions agricoles ;
- 2) Accroissement et diversification des productions animales et halieutiques ;

- 3) Gestion des ressources naturelles et restauration de la base productive ;
- 4) Conservation, transformation et commercialisation des productions agro-sylvo-pastorales ;
- 5) Prévention et gestion des crises alimentaires et nutritionnelles et des catastrophes ;
- 6) Amélioration de l'état nutritionnel des populations et plus particulièrement des enfants et des femmes ;
- 7) Mobilisation des populations, coordination des actions et réformes.

Les Résultats attendus de la mise en œuvre du Programme 2012-2013 de l'Initiative 3N sont :

- ✓ 7 157 ha de nouvelles terres irriguées et réhabilitées sont aménagés ;
- ✓ 50 ouvrages de mobilisation des eaux constitués de 15 barrages et retenues, 35 seuils d'épandage et de recharge des nappes sont réalisés.
- ✓ 60 mares sont aménagées;
- ✓ 500 000 tonnes d'équivalents céréaliers des cultures irriguées sont produites ;
- ✓ les rendements des cultures pluviales sont augmentés de 35% en vue d'atteindre 40% d'augmentation de la production céréalière nationale (mil, sorgho, niébé) ;
- ✓ la production de viande est augmentée de 190 000 tonnes ;
- ✓ 35 000 hectares de terres dégradées sont restaurés ;
- ✓ 8 000 hectares de dunes sont stabilisés ;
- ✓ 15 000 hectares de forêts classées réhabilités ;
- ✓ 50 000 hectares de régénération naturelle assistée réalisés
- ✓ 10 000 hectares de pâturage et 1 000 hectares de plans d'eau sont protégés contre les plantes envahissantes terrestres et aquatiques;
- ✓ 20 000 km de bandes pare-feux sont réalisés;
- ✓ 153 mares pour une superficie de 7 650 hectares de plans d'eau sont empoissonnées;
- ✓ la production de poisson est relevée de 5 961 tonnes à 23 000 tonnes ;
- ✓ 250 km de pistes de desserte sont réalisés;
- ✓ le taux de malnutrition aigüe est réduit de 5% ;
- ✓ le taux de malnutrition chronique est réduit de 10% ;
- ✓ le stock national de réserve à hauteur de 150.000 tonnes dont 100.000 tonnes de stock physique est reconstitué et 50 000 tonnes de stocks financier ;
- ✓ un stock national d'aliments bétail de sécurité à hauteur de 25.000 tonnes est constitué ;
- ✓ un stock national de semences améliorées de sécurité à hauteur de 10.000 tonnes est constitués ;
- ✓ 1.190.000 ménages vulnérables sont soutenus à travers les opérations de soutien alimentaire, de transfert d'argent et de relèvement.

1- Introduction

Malgré toutes les ressources investies dans le secteur agro-sylvo-pastoral depuis l'indépendance, le Niger continue à connaître des crises alimentaires répétées, une malnutrition chronique et une paupérisation du monde rural dont l'économie repose essentiellement sur l'agriculture, l'élevage et l'exploitation des produits forestiers. Le Président de la République et le Gouvernement de la 7^{ème} République conscient que cet état de fait est inacceptable et ne doit plus perdurer, ont décidé de lancer l'initiative 3N « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens », pour changer radicalement la situation et ainsi «réaliser l'alliance de la liberté et du pain »¹ chère au Président de la République. C'est ainsi qu'a été élaboré la stratégie de l'Initiative 3N assortie d'un Plan d'Investissement 2012-2015 ; lui-même subdivisé en plans annuels d'investissement. Ce document présente le plan d'investissement pour le dernier trimestre de l'année 2012 et l'année 2013.

2- Stratégie de l'Initiative 3N

La stratégie de l'Initiative 3N «Les Nigériens Nourrissent les Nigériens» pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle ainsi que pour un Développement Agricole Durables, qui a été adoptée par le Gouvernement par décret 2012-139/PRN du 18 Avril 2012 tire son essence du Programme de Renaissance du Niger du Président de la République et de la Déclaration de Politique Générale du Premier Ministre. Elle est une mise en application de la volonté collective du peuple nigérien, traduite dans l'Article 146 de la Constitution de 2010². Elle est conçue pour s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, tout en proposant des réponses appropriées aux situations d'urgence et de précarité économique auxquelles une frange importante de la population est très souvent confrontée. A cet égard, elle développe des réponses aux principaux défis auxquels le Niger doit faire face: pression démographique et urbanisation, croissance du cheptel dans un contexte de réduction de l'espace pastoral, nécessité de garantir un revenu décent aux producteurs dans un contexte de pauvreté des ménages, édification d'un marché agricole et agroalimentaire national dynamique dans un contexte de l'intégration régionale et la globalisation, nécessité d'une adaptation continue aux variations et au changement climatique et autres facteurs de risques. L'i3N s'inscrit dans le processus de mise en œuvre du Plan de Développement Détaillé pour l'Agriculture en Afrique (PDDAA) qui vise une croissance agricole d'au moins 6% l'an et de la Politique Agricole Commune de la CEDEAO (ECOWAP) ainsi que de la Politique Agricole de l'UEMOA (PAU). Elle contribuera de plus à l'atteinte de plusieurs Objectifs du Millénaire.

¹ S.E Issoufou Mahamadou dans son discours d'investiture avril 2011

² L'article 100 stipule que l'Etat doit : i) inscrire son action *en matière de politiques de développement économique et social dans le cadre d'une vision stratégique ; Faire de la création des richesses, de la croissance et de la lutte contre les inégalités un axe majeur de ses interventions et iii) Concevoir des politiques publiques promouvant la souveraineté alimentaire, le développement durable, l'accès de tous aux services sociaux ainsi que l'amélioration de la qualité de vie*

L'ambition de l'I3N est que « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens », dans un pays en pleine renaissance économique, à même de résister à tous les risques d'insécurité alimentaire et nutritionnelle et où le secteur agricole joue pleinement son rôle de vecteur de la transformation des sociétés et de la croissance économique. Elle a pour objectif global de « contribuer à mettre les populations Nigériennes à l'abri de la faim et leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus ». Elle vise plus spécifiquement à « Renforcer les capacités nationales de productions alimentaires, d'approvisionnement et de résilience face aux crises alimentaires et aux catastrophes ». Elle comporte cinq axes stratégiques qui sont :

- ✓ Accroissement et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques ;
- ✓ Approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains en produits agricoles et agroalimentaires ;
- ✓ Amélioration de la résilience des nigériens face aux changements climatiques, crises et catastrophes ;
- ✓ Amélioration de l'état nutritionnel des nigériens ;
- ✓ Création d'un environnement favorable à la sécurité alimentaire, animation et Coordination de l'I3N.

3- Plan d'Investissement 2012-2015 de l'Initiative 3N (PI-i3N)

Pour la mise en œuvre concrète de la stratégie de l'Initiative 3N pour la période 2012-2015 en termes de types et lieux d'investissements, niveau d'efforts à consentir et de modes opératoires à privilégier pour renforcer la résilience des systèmes de production et des ménages face aux grands défis climatiques et écologiques, booster l'offre en produits alimentaires de base et faire jouer au secteur rural son rôle de moteur de l'économie, le Gouvernement a élaboré le Plan d'Investissement 2012-2015 de l'Initiative 3N (PI-i3N).

Le plan d'investissement de l'initiative 3N (PI-i3N) représente l'ensemble des actions et mesures que le Gouvernement compte entreprendre en relation et en synergie avec toutes les parties prenantes du développement rural et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et avec l'appui des partenaires techniques et financiers. Ces actions sont regroupées au sein de Programmes d'Investissements Prioritaires (PIP) qui doivent favoriser i) une croissance économique durable profitable aux producteurs et à tous les agents économiques des différents segments de la chaîne de valeur des filières vivrières et animales ; ii) une croissance agricole fondée sur la modernisation des systèmes de production et leur orientation vers le marché ; iii) un accès aux nutriments et aliments de base facilité pour les groupes sociaux les plus vulnérables et ceux qui sont exclus du marché, notamment dans les situations de

crises alimentaires et nutritionnelles et iv) une gouvernance et une coordination renforcée du développement agricole et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le PI-i3N s'inscrit dans le cadre du Plan de Développement Economique et Social du Niger et les activités qu'il prévoit sont réparties au sein des axes 3 et 1 de celui-ci.

Le PI-i3N est composé de onze programmes d'investissements prioritaires (PIP) qui découlent des cinq (5) axes stratégiques de l'i3N. Sur ces 11 PIP, 7 découlent de l'axe stratégique 1, ce qui dénote une volonté ferme d'accroître l'offre nationale en produits agricoles et agroalimentaires pour satisfaire la demande intérieure.

Pour la période 2012-2015, le Gouvernement prévoit de consacrer environ 1000 milliards de FCFA, pour exécuter l'ensemble des actions qui ont été identifiées et planifiées dans le PI-i3N.

Pour sa mise en œuvre le Gouvernement a prévu de subdiviser le PI-i3N en plans annuels d'investissement, c'est ainsi que ce document présente le plan d'investissement de l'Initiative 3N pour l'année 2012-2013.

4- Plan d'Investissement 2012-2013 de l'Initiative 3N

Les bons résultats du programme d'urgence qui est en fait une répétition de l'initiative 3N viennent confirmer la justesse et la pertinence de cette stratégie et prouvent si besoin en est que les objectifs fixés dans le cadre de celle-ci sont tout à fait à la portée des nigériens.

Les bonnes récoltes pour cette campagne agricole de saison des pluies qui s'achève ne doivent pas ralentir l'élan ainsi pris. Il s'agit de poursuivre les efforts entamés pour s'attaquer aux racines de l'insécurité alimentaire à travers la mise en œuvre de l'initiative 3N. Désormais au Niger, une campagne agricole s'achève une autre commence.

L'année 2012- 2013 consacrera ainsi la mise en œuvre effective de l'initiative 3N. Cette année sera placée sous le signe de la mobilisation générale pour d'une part produire davantage et mieux utiliser les produits agro-alimentaires et d'autre part poursuivre les efforts de restauration de nos ressources naturelles notamment les terres de culture et de pâturage qui constituent notre base productive.

Bâtissant sur l'expérience réussie du programme d'urgence 2011-2012 et se basant sur le Plan d'Investissement de l'Initiative 3N, le plan d'investissement 2012-2013 visera à atteindre les objectifs quantitatifs suivants :

Le Plan d'Investissement 2012-2013 de l'Initiative 3N comporte 7 composantes qui sont :

- 1) Accroissement et diversification des productions agricoles ;

- 2) Accroissement et diversification des productions animales et halieutiques ;
- 3) Gestion des ressources naturelles et restauration de la base productive ;
- 4) Conservation, transformation et commercialisation des productions agro-sylvo-pastorales ;
- 5) Prévention et gestion des crises alimentaires et nutritionnelles et des catastrophes ;
- 6) Amélioration de l'état nutritionnelle des populations et plus particulièrement des enfants et des femmes ;
- 7) Mobilisation des populations, coordination des actions et réformes.

Le programme a pour objectifs de :

- Accroître et diversifier les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations nigériennes;
- Augmenter les revenus des producteurs et des acteurs des filières agricoles par l'amélioration de la conservation, la transformation et la commercialisation des produits agro-alimentaires ;
- Améliorer les capacités nationales de prévention et de gestion des crises et catastrophes et la résilience des populations vulnérables.

Le coût global du plan d'investissement 2012-2013 est de **315 437 008 402 FCFA** dont **49 736 773 683 FCFA** en 2012 et **265 700 234 719 FCFA** en 2013 comme indiqué dans le tableau récapitulatif ci-après.

TABLEAU RECAPITULATIF DU COÛT DU PROGRAMME (en FCFA)

Composantes	2012			2 013			TOTAL GENERAL
	Etat	PTF	Total	Etat	PTF	Total	
Accroissement et diversification des productions agricoles	4 840 366 000	10 444 394 948	15 284 760 948	5 434 000 000	90 805 690 047	96 239 690 047	111 524 450 995
Accroissement et diversification des productions animales et halieutiques	4 141 081 000	100 000 000	4 241 081 000	15 106 633 000	16 366 836 000	31 473 469 000	35 714 550 000
Gestion des ressources naturelles et restauration de la base productive	2 330 819 710	4 472 387 025	6 803 206 735	6 055 000 000	38 189 125 000	44 244 125 000	51 047 331 735
Conservation, transformation et commercialisation des productions agro-sylvo-pastorales*	-	490 000 000	490 000 000	2 000 000 000	7 500 000 000	9 500 000 000	9 990 000 000
Prévention et gestion des crises alimentaires et nutritionnelles et des catastrophes	1 653 375 000	21 053 350 000	12 706 725 000	9 647 000 000	58 620 250 672	73 267 250 672	85 973 975 672
Amélioration de l'état nutritionnel des populations et plus particulièrement des enfants et des femmes	-	21 000 000	21 000 000	3 166 200 000	6 773 800 000	9 940 000 000	9 961 000 000
Mobilisation des populations, coordination des actions et réformes.	60 000 000	130 000 000	190 000 000	2 005 700 000	4 030 000 000	6 035 700 000	6 225 700 000
TOTAL	13 025 641 710	36 711 131 973	49 736 773 683	43 414 533 000	222 285 701 719	265 700 234 719	315 437 008 402

I. Composante 1 : Accroissement et diversification des productions agricoles

Les objectifs assignés à ce volet sont :

- Augmenter de 35% les rendements sur 25% des superficies cultivées en 2013.
- Porter la contribution des cultures irriguées au PIB agricole de 20 % (2011) à 30% en 2015.

Plus spécifiquement, il est recherché l'accroissement des productions sous irrigation » en vue d'accroître la contribution de l'irrigation et de la collecte des eaux de ruissellement à la production agricole nationale.

Pour répondre aux objectifs ci-dessus retenus dans la stratégie de l'initiative 3N, deux programmes ont été identifiés :

- Programme « amélioration des niveaux d'intensification des productions céréalières et de légumineuses » sur lequel, il sera investi des ressources conséquentes pour (i) améliorer la capacité productive des terres et des eaux, (ii) généraliser l'utilisation d'informations, de techniques et technologies innovantes et adaptées aux réalités agro-écologiques et socioéconomiques du Niger en vue de favoriser le développement agricole, la transformation et la modernisation des systèmes de production. Il s'agit maintenant de déterminer les bassins de production des différentes filières ici retenues. Ces bassins de production seront déterminés sur la base de l'analyse des systèmes de production qui intègrent au moins deux critères importants : a) la pluviométrie et b) les types de sol.

Les activités de ce programme concernent :

- L'acquisition et la mise en place de **15 000 tonnes de semences améliorées certifiées** (mil, sorgho, niébé, arachide) en 2013
- L'acquisition et la mise en place de **150 000 tonnes d'engrais**
- Le renforcement du réseau des boutiques d'intrants et des centrales d'approvisionnement communales
- La **protection phytosanitaire de 500 000 hectares** de cultures pluviales et irriguées
- La **lutte biologique** contre la mineuse de l'épi du mil sur **200 000 hectares**
- La réalisation d'une carte des sols au 1/500000 et la détermination des aptitudes des sols
- Le transfert des paquets technologiques appropriés à l'augmentation des rendements
- Le renforcement des capacités en ressources humaines (Agents d'encadrement, brigadiers, gestionnaires des boutiques d'intrants, OP etc.)
- La promotion de la mécanisation agricole (culture attelée, motorisation adaptée)
- La valorisation des ateliers de fabrication et de réparation des matériels agricoles
- Le suivi agro-météorologique de la campagne, la collecte, le traitement, l'analyse et la validation des données statistiques

- Programme « accroissement des productions sous irrigation » sur lequel, il est prévu de développer toutes les formes de maîtrise de l'eau adaptées, pour porter les superficies sous irrigation à 125 000 ha à l'horizon 2015 soit la mise en valeur de 40 000 ha de terres irrigables nouvelles.

Les activités concernant ce programme portent sur :

- La réhabilitation et la confortation de **2 625 hectares** d'ouvrages et des périmètres
- L'aménagement de **2 200 hectares** de nouveaux périmètres
- La réalisation de **15 barrages** et retenues d'eau
- La construction de **35 seuils d'épandage**
- L'aménagement de **60 mares**
- L'aménagement de **2 197 hectares de petite irrigation et agrobusiness**
- La mise en place de **135 hectares de kits ménage** (petits périmètres maraichers collectifs féminins)
- La réalisation des études et le contrôle des travaux

Plusieurs de ces activités sont menées à travers les programmes et projets en cours pour contribuer à la mise en œuvre de ces deux programmes prioritaires de l'initiative 3N. A cela s'ajoutent les actions d'accompagnement (construction des infrastructures sociales de base, pistes de desserte, aires de stockage et d'abattage etc.) qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Le tableau n°1 ci après présente ces différentes programmations.

Tableau 1 : Accroissement et diversification des productions agricoles (en millions FCFA)

Programmes	Actions prioritaires	2012			2013			TOTAL GENERAL
		Etat	PTF	Total	Etat	PTF	Total	
Programme Accroissement des productions sous irrigation	Réhabilitation confortation	1257	3770,197	5027,197	2475	17390,555	19865,555	24892,752
	Nouveaux aménagements	889,2	1410,243	2299,443	750	18644,756	19394,756	21694,199
	Réhabiliter des périmètres	682,166	948,13575	1630,30175	0	14850,182	14850,182	16480,48375
	Etudes et contrôle	0	0	0	500	0	500	500
	Barrages et retenues		1961,8915	1961,8915		23542,7	23542,7	25504,5915
	Seuis d'épandage et de recharge		980,98325	980,98325		13733,766	13733,766	14714,74925
	Mares		327,0695	327,0695		5233,111	5233,111	5560,1805
	Aménager det petits périmètres maraichers collectifs (kits)	45	0	45	750	511,5	1261,5	1306,5
	S/Total 1	2873,366	9398,52	12271,886	1500	93906,57	95406,57	107678,456
Programme modernisation des systèmes de cultures pluviales	Rendre accessibles 15 000 tonnes de semences améliorées certifiées (mil, sorgho, niébé, arachide) d'ici 2013	1117	0	1117	2434	1322	3756	4873
	Renforcer le réseau des boutiques d'intrants autogérées au niveau des villages	0	75	75		0	0	75
	Améliorer les circuits de distribution publics et privés des intrants et les systèmes d'information y afférents	0	0	0	0	50	50	50

Acquérir les quantités de pesticides et équipements appropriés et suffisantes pour la protection phytosanitaires de 500 000 ha des cultures pluviales	500	0	500	500	40	540	1040
Organiser la lutte biologique contre la mineuse de l'épi du mil	0	0	0		150	150	150
Réaliser la carte des sols au 1/500000 et déterminer les aptitudes des sols	0	0	0		25	25	25
Transférer les paquets technologiques appropriés à l'augmentation des rendements	0	0	0		414	414	414
Renforcer les capacités en ressources humaines dans le domaine (Agents d'encadrement, brigadiers, gestionnaires des boutiques d'intrants, OP etc.)	0	0	0		250	250	250
Promouvoir la mécanisation agricole (culture attelée, motorisation adaptée et valorisation des ateliers de fabrication et de réparation)	0	0	0	100	50	150	150
Assurer le suivi agro-météorologique de la campagne, la collecte, le traitement, l'analyse et la validation des données statistiques	350	0	350	900	40	940	1290
S/Total 2	1967	75	2042	3934	2341	6275	8317

TOTAL GENERAL	TOTAL GENERAL	4840,366	9473,52	14313,886	5434	96247,57	101681,57	115995,456
---------------	---------------	----------	---------	-----------	------	----------	-----------	------------

II. Composante 2 : Accroissement et diversification des productions animales et halieutiques

La composante accroissement des productions pastorales comprend 3 programmes prioritaires qui sont :

- ❖ le programme de sécurisation des systèmes de production animale (SP06) ;
- ❖ le programme d'intensification des productions animales à cycle long (SPO7) ;
- ❖ le programme de promotion des filières avicoles et piscicoles (SP07).

Le programme de sécurisation des systèmes de productions animales (PIP -3) prévoit d'investir pour mettre en œuvre prioritairement des actions d'amélioration des systèmes d'abreuvement, d'amélioration du dispositif national d'approvisionnement et de gestion des intrants zootechniques, de renforcement des dispositifs de lutte contre les principales maladies et la vulgarisation de l'ordonnance relative au pastoralisme.

Pour la période 2012 – 2013 il est envisagé les interventions suivantes :

- la réalisation de 200 puits et 10 forages ainsi que la réhabilitation de 50 puits et 10 forages, au niveau des enclaves et les zones pastorales de toutes les régions du Niger ;
- la mise en place de Banques d'Aliments du Bétail (BAB) permettant ainsi aux éleveurs de disposer pour leurs animaux des compléments alimentaires indispensables en saison sèche ;
- le renforcement des dispositifs de lutte contre les principales maladies du cheptel et de surveillance épidémiologique avec comme activités phares 3 campagnes annuelles de vaccination du bétail dont une en 2012 et les 2 autres en 2013. Ces campagnes impliqueront aussi bien les services publics que les Services Vétérinaires Privés de Proximité (SVPP) dont le processus d'installation sera également accompagné ;
- l'élaboration et l'adoption des textes d'application de l'ordonnance sur le pastoralisme et leur vulgarisation.

Les prévisions financières pour cette période sont de 35 714 550 000 F CFA dont 19 247 714 000 F CFA sont mobilisés sur le budget National.

Le Programme d'intensification des productions animales à cycle long (PIP-4) dont l'objectif est d'accroître les productions se focalisera sur l'amélioration des races génétiques, l'installation de fermes modernes et la mise en place de kits de ménages aussi bien pour l'élevage que pour l'embouche et le développement des cultures fourragères pour accompagner cette intensification.

Pour la période 2012-2013 les actions prioritaires qui seront envisagées sont :

- l'amélioration génétique à travers (i) la mise en place d'un dispositif national de l'amélioration génétique des races locales ; (ii) la diffusion des races performantes à travers le croisement avec des races exotiques adaptées au contexte nigérien ; et (iii) un encadrement de proximité des producteurs.
- L'installation des fermes modernes qui consistera à identifier et accompagner des promoteurs privés. Cet accompagnement se fera par un encadrement technique adéquat et la facilitation d'accès au crédit, aux subventions et aux financements bancaires. Une centaine de fermes seront ainsi installées.
- La mise en place de « Kit petit élevage » familial ou « unité d'embouche ovine ou bovine ». Les différentes opérations à cet effet concerneront : (i) l'identification des ménages bénéficiaires des kits ; (ii) l'organisation et l'encadrement technique des producteurs ; (iii) l'appui à la commercialisation. Environ 6 000 ménages pourront bénéficier de cette opération pour cette première année.
- Le développement des cultures fourragères qui démarrera après l'élaboration d'un plan d'opération en vue de l'exploitation sur 10 000 ha en irrigué aux fins de cultures fourragères qui va se faire à travers : (i) la vulgarisation de semences fourragères adaptées ; (ii) l'identification et l'octroi des terres dans les zones aménagées aux fins de la production fourragère ; (iii) l'encadrement technique des producteurs (techniques de production, de conservation, de rationnement des animaux) ; (iv) appui à la recherche.

Les montants prévus sur cette période pour ce programme s'élèvent à **7 389 865 171 FCFA** dont **3 743 265 171 F CFA** mobilisés sur le budget national.

Le **programme promotion des filières avicole et piscicole (PIP-5)** va principalement s'opérer à travers l'amélioration de l'aviculture traditionnelle et l'appui au développement de l'aviculture moderne.

L'amélioration de l'aviculture traditionnelle : il s'agira de (i) mettre en place un dispositif de veille sur les maladies de la volaille ; (ii) de mettre en œuvre un plan de vaccination de masse de la volaille contre les principales maladies de la volaille telle que le New Castle; et (iii) d'octroyer des Kits de petit élevage d'aviculture.

Le développement de l'aviculture moderne : les actions à mener dans ce sens concerneront (i) la facilitation de l'accès au financement bancaire (ii) l'encadrement technique des aviculteurs privés ; (iii) l'appui à la commercialisation de la production et la valorisation des sous- produits avicoles.

Dans le domaine de la pêche et de la pisciculture, il est prévu la réhabilitation de 2 stations d'alevinage, la construction de 4 nouvelles stations d'alevinage et la construction de 2 fermes piscicoles. Le montant total à mobiliser pour ce programme est de **3 946 000 000 F CFA**.

Tableau n°2 : Accroissement et diversification des productions animales et halieutiques (en millions FCFA)

Programmes	Actions prioritaires	2012			2013			TOTAL GENERAL
		ETAT	PTF	TOTAL	ETAT	PTF	TOTAL	
Programme de sécurisation des systèmes de production animale(SP06)	Mettre en place des banques d'aliments du bétail (BAB)	2 175		2 175	4305,1032		4305,1032	6 480
	Réaliser des Puits pastoraux	280		280	2 769	861	3630	3 910
	Réaliser des Forages pastoraux			0	1250	1000	2250	2 250
	Réhabiliter des Puits pastoraux	120	100	220	120	825	945	1 165
	Réhabiliter des forages pastoraux	200		200	200	25	225	425
	Vulgariser l'ordonnance relative au pastoralisme			0	16	0	16	16
	Renforcer les dispositifs de lutte contre les principales maladies du cheptel et de surveillance épidémiologique	1001,081		1 001	2100	812,5	2912,5	3 914
	Renforcer les dispositifs de surveillance épidémiologique			0	288,264	481	769	769
	Promouvoir l'installation de services vétérinaires privés de proximité (SVPP)			0		650	650	650
	Construire les parcs couloirs de vaccination (PCV)			0	80	4120	4200	4 200

	Construire et équiper les Cellules d'Intervention de Base (CIB)			0	600	0	600	600
	Réhabiliter les stations d'alevinages existantes	pm (environnement)					0	0
	Créer les stations d'alevinage	pm (environnement)					0	0
Sous total Programme de sécurisation			3 776,081	100,000	3 876	11 728,368	8 774,236	20 502,604
Programme d'intensification et des productions animales à cycle long (SPO7)	Installer les fermes modernes d'élevage (ferme)			0		3 000,000	3000	3 000
	Installer les mini laiteries péri- urbaines (Mini laiterie)			0		200,000	200	200
	Promouvoir les cultures fourragères (Ha) et valorisation des résidus agricoles		365,000	365	674,900	45,100	720	1 085
	Améliorer les races locales			0	2 057,735	1 500,000	3557,735	3 558
	Mettre en place les unités de 'petit élevage familial' (Kit)			0	600,000	400,000	1000	1 000
	Réhabiliter le centre de formation des jeunes de Maradi			0	45,630	-	45,630171	46
	Créer les fermes piscicoles			0			0	0
	Développer la pêche amplifiée (Ha)	pm (environnement)					0	0
	Réhabiliter les usines de productions d'aliments du bétail et de poissons (UAB)			0			0	0

	Renforcer les capacités des institutions de recherche dans les domaines de l'élevage et de la pêche	pm (i3N)					0	0
	Créer les centres de formation de jeunes pêcheurs et acteurs de la filière pêche	pm (environnement)					0	0
Sous total Programme d'intensification		365,000		365	3 378,265	3 646,600	7024,865171	7 390
Programme de promotion des filières avicoles et piscicoles(SP07)	Renforcer le dispositif de lutte contre les principales maladies aviaires			0		750,000	750	750
	Promouvoir le petit élevage familial			0		1 000,000	1000	1 000
	Appuyer et promouvoir les fermes avicoles modernes			0		750,000	750	750
	Appuyer et promouvoir la pêche et la pisciculture			0		1 446,000	1446	1 446
Sous total programme promotion des filières avicoles et piscicoles				0		3 946,000	3946	3 946
TOTAL GENERAL		4 141,081	100,000	4 241	15 106,633	16 366,836	31 473,47	35 715

III. Composante 3 : Gestion des ressources naturelles et restauration de la base productive

Conformément au plan d'investissement de l'I3N et du PDES, les actions prioritaires au titre du dernier trimestre 2012 et de l'Année 2013, d'un coût global de 51 047 331 735 de FCFA, du sous-secteur de l'environnement sont indiquées dans le tableau ci-après et réparti comme suit :

- ✓ Programme 6
 - Quatrième trimestre 2012 : 6 803 206 735 dont 2 330 819 710 FCFA pour l'Etat et 4 472 387 025 pour les PTF
 - Année 2013 : 39 694 125 000 (dont 6 055 000 000 FCFA pour l'Etat et 33 639 125 000 FCFA pour les PTFs).

- ✓ Programme 7
 - 4 550 000 000 de FCFA d'appui des PTFs

Les programmes prioritaires concernés de l'Initiative 3N sont :

Le Programme 6 : Gestion durable des terres et des écosystèmes

Les principales actions programmées concernent la réhabilitation des bases productives notamment les terres et les écosystèmes dégradés. Il s'agit de :

- ✓ la récupération des terres sur 35 000 hectares dont 4 000 ha à Agadez, 2 500 ha à Dosso, 500 ha à Diffa, 100 ha à Maradi; 10 000 ha à Tahoua, 9 000 à Tillabéri, 7 500 ha à Zinder et 500 à Niamey;
- ✓ la fixation des dunes pour 500 ha à Agadez, 3 500 ha à Diffa, 1 000 ha à Tahoua, 1 000 ha à Tillabéri, 2 000 ha à Zinder, soit un total de 8 000 hectares;
- ✓ la réhabilitation de 15 000 ha de forêts classées ;
- ✓ la lutte contre les feux de brousse pour 2000 km de bandes pare-feux répartis comme suit: 3 000 km à Agadez, 1 500 km à Dosso, 4 000 km à Diffa, 2 500 km à Maradi, 4 000 km à Tahoua, 2 000 km à Tillabéri et 3 000 km à Zinder;
- ✓ la lutte contre le *Sida cordifolia* et le *Pergularia tomentosa* pour 10 000 ha dont 500 ha à Agadez, 500 ha à Dosso, 2 000 ha à Diffa, 4 000 ha à Maradi, 1 500 ha à Tahoua, 500 ha à Tillabéri et 1 000 ha à Zinder;
- ✓ le faucardage des mares sur 1 000 ha dont 200 ha à Dosso, 100 ha à Tahoua, 300 ha à Tillabéri, 200 ha à Zinder et 200 ha à Niamey;
- ✓ l'empoissonnement de 153 mares (soit 7 650 hectares) réparties comme suit: 5 mares à Diffa, 50 mares à Tillabéri, 45 mares à Tahoua, 25 mares à Zinder, 18 mares à Dosso, 5 mares à Maradi et 5 mares à Niamey;

- ✓ la régénération naturelle assistée sur 50 000 hectares à raison de 2 000 ha à Dosso, 20 000 ha à Maradi, 5 000 ha à Tahoua, 3 000 ha à Tillabéri et 20 000 ha à Zinder

Tous les sites récupérés seront bien entendu plantés avec les espèces forestières à haute valeur économique et alimentaire (notamment le gommier et le Moringa) etensemencés avec les espèces fourragères.

Tableau n°3 : Gestion des ressources naturelles et restauration de la base productive (en millions FCFA)

Programmes	Actions	4ème Trimestre 2012			2013			TOTAL GENERAL
		Etat	PTF	Total	Etat	PTF	Total	
Programme : 6 Gestion durable des terres et des écosystèmes	Réhabiliter 35 000 hectares des terres dégradées	480,889	603,400	1 084,289	405	9 220	9 625	10 709,289
	Stabiliser 8 000 hectares des dunes mouvantes	53,740	599,613	653,353	260	2 140	2 400	3 053,353
	Curer le Fleuve Niger	1 039,690		1 039,690	2 400	0	2 400	3 439,690
	Protéger 500 km de berges des koris	0		-	0	3 500	3 500	3 500
	Planter 25 000 hectares avec des espèces utilitaires		1743,440	1 743,440	240	4 760	5 000	6 743,440
	Promouvoir la régénération naturelle assistée sur 50 000 hectares	10		10	20	780	800	810
	Installer 4000 km de brise-vent, haies vives et autres plantations linéaires			-	0	580	580	580
	Vulgariser les foyers améliorés			-	0	225	225	225
	Lutter contre le <i>Sida cordifolia</i> sur 10 000 hectares			-	0	1 000	1 000	1 000

Lutter contre les plantes aquatiques envahissantes sur 1000 hectares		1350,883	1 350,883	0	150	150	1 500,883
Ensemencer 10 000 hectares en herbacées			-	20	480	500	500
Réaliser 20 000 km de bande pare-feux	686,500	175,050	861,550	40	1 760	1 800	2 661,550
Empoisonnement des mares	40	0	40		306	306	346
Aménager les zones humides		0	-	0	0	0	-
Amenager 2500 hectares des espaces verts et Ceintures	20	0	20	0	100	100	120
Réhabiliter 15 000 hectares de forêts classées dégradées		0	-	0	1 000	1 000	1 000
Créer une banque de semences des espèces herbacées et ligneuses		0	-	0	50	50	50
Actualiser les schémas d'approvisionnement en bois		0	-	0	600	600	600
Actualiser 20 plans d'aménagement des forêts naturelles		0	-	0	2 500	2 500	2 500
Réaliser un inventaire forestier national		0	-	0	750	750	750
Mettre en place un dispositif opérationnel de suivi écologique		0	-	0	121,875	121,875	121,875

Elaborer une stratégie de communication environnementale		0	-	0	100	100	100
Elaboer un plan de formation des cadres forestiers		0	-	370	100	470	470
Former 10 000 producteurs ruraux		0	-	0	500	500	500
Equiper les services		0	-	1 560	150	1 710	1 710
Réhabiliter les infrastructues		0	-	700	200	900	900
Adopter et vulgariser les textes		0	-	0	2, 500	2,500	2, 500
Mettre en œuvre de CSIN-GDT		0	-	0	75	75	75
Adopter et mettre en œuvre le plan forestier national		0	-	0	62,500	62,500	62,500
Elaborer un plan d'action pour la foresterie urbaine et péri-urbaine		0	-	0	50	50	50
Mettre en place un dispositif opérationnel de suiviévaluation		0	-	0	2,500	2,500	2,500
Créer une unité de gestion de la Ceinture verte de Niamey		0	-	0	6,250	6,250	6,250
Créer des technologies éprouvées		0	-	0	1 500	1 500	1 500
Vulgariser les technologies		0	-	0	500	500	500

	Vulgariser le savoir et savoir faire locaux		0	-	0	357,500	357,500	357,500
	Signer et mettre en œuvre les contrats de co-gestion		0	-	40	10	50	50
	S/TOTAL 1	2 330,819	4 472,387 025	6 803,206	6 055	33 639, 125	39 694, 125	46 497, 331
Programme : Produits forestiers ligneux et non ligneux	Amenager 80000 hectares de forêts naturelles	0	0	0	0	1 500	1 500	1 500
	Développer la filière apicole	0	0	0	0	25	25	25
	Développer la filière gomme arabique	0	0	0	0	250	250	250
	Développer la filière Moringa	0	0	0	0	25	25	25
	Développer la filière feuilles de doum	0	0	0	0	125	125	125
	Promouvoir les opérateurs privés actifs dans la foresterie	0	0	0	0	1 000	1 000	1 000
	Promouvoir les opérateurs privés actifs dans l'élevage non conventionnel	0	0	0	0	500	500	500
	Créer des parcs et réserves	0	0	0	0	375	375	375
	Mettre en co-gestion les parcs et réserves	0	0	0	0	750	750	750
	S/TOTAL 2	0	0	0	-	4 550	4 550	4 550

Programme : Promotion des filières avicoles et piscicoles	Renforcer le dispositif de lutte contre les principales maladies aviaires	0	0	0	0	0	0	0
	Développer la filière apicole	0	0	0	0	0	0	0
	Appuyer la promotion des fermes avicoles modernes	0	0	0	0	0	0	0
	Appuyer la promotion de la pêche et de la pisciculture	0	0	0	0	-	-	0
	S/TOTAL 3	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL		2 330,819	4 472,387	6 803,206	6 055	38 189,125	44 244,125	51 047,331

IV Composante 4 : Approvisionnement et commercialisation des produits agropastoraux et reconstitution d'un stock de sécurité alimentaire de 150 000 tonnes

Au titre de cette composante deux actions sont prévues :

- Appui à la commercialisation des produits ;
- Infrastructures d'appui.

Sous programme 1 : Appui à la commercialisation

Les actions sont orientées vers la promotion des activités du secteur privé en vue de l'approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains et le développement des exportations.

Sous programme 2 : Infrastructures d'appui

- ✓ Transport et infrastructures

L'amélioration des infrastructures et des circuits de commercialisation y compris celles des exportations contribueront à : faciliter le transport des produits vivriers de base, désenclaver les zones de production, aménager les pistes pour le commerce national et transfrontalier de bétail sur pied, moderniser le transport des produits agricoles périssables.

Les interventions passées et en cours permettent de désenclaver les zones de production et valoriser les produits agro-sylvo-pastoraux au Niger. C'est pourquoi, l'initiative 3 N accorde une attention toute particulière à la facilitation du transport des produits agricoles et agroalimentaires.

Les principales activités sont les suivantes :

l'amélioration des infrastructures et les circuits de commercialisation y compris l'exportation en contribuant à :

- Faciliter le transport des produits vivriers de base. Il s'agira de i) désenclaver les zones de production afin de les relier aux principaux marchés de consommation, ii) aménager les pistes pour le commerce national et transfrontalier de bétail sur pied et iii) moderniser le transport des produits agricoles périssables (fruits, légumes, lait, viande) et du bétail.
- la fluidification des échanges commerciaux nationaux et transfrontaliers. Au-delà de la création des infrastructures de marché et de transport, la stratégie mènera des activités d'information et de plaidoyer sur la nécessité de créer les conditions pour une fluidification des échanges à l'intérieur du pays et sur la levée de barrières non tarifaires freinant les échanges transfrontaliers.

✓ Transformation

Les activités de transformation (artisanale et agroindustrielle) ne participent que d'une façon très marginale à l'économie Nationale (PIB estimé à moins de 1%). Cependant, l'offre demeure encore faible (quantité et qualité) et/ou peu connue des consommateurs. La transformation artisanale est caractérisée par une faible capacité technique et financière des acteurs et l'utilisation d'équipements peu adaptés qui limitent la quantité et la qualité des produits transformés.

Le taux d'investissement dans ce secteur est resté longtemps très faible (11% en moyenne dans les années 90). Il est cependant marqué par une reprise progressive, avec une moyenne décennale des investissements qui est passée à 19% depuis 2000.

Le secteur de l'agro-industrie est extrêmement limité et handicapé par le coût élevé des intrants (matières premières, énergie, eau, transport, communication etc.). Le poids excessif de la fiscalité et l'étroitesse du marché intérieur sont également des problèmes qui limitent le développement du secteur.

Les caractéristiques des marchés des produits agro sylvo pastoraux sont en général marquées par la spéculation, l'informalisation, la forte concurrence des produits en provenance du Nigeria, l'hétérogénéité et l'irrégularité de l'offre (quantité et qualité), l'enclavement, les mauvaises conditions de conservation et de transport, l'absence de notion de qualité marchande, la faiblesse de la transformation industrielle, la faiblesse du financement des investissements par les institutions financières, l'insuffisance du marketing, l'insuffisance d'informations sur les chaînes de valeur des différentes filières.

Aussi est-il important pour l'i3N de faciliter et stimuler le développement des produits agro sylvo pastoraux et halieutiques transformés et de circuits de commercialisation adéquats afin de garantir un approvisionnement régulier et suffisant des consommateurs.

Les activités développées dans ce sous programme portent sur :

- L'installation de comptoirs commerciaux dans plusieurs régions notamment les filières niébé et oignon avec l'appui financier de l'Union Européenne et du PRODEX (Banque Mondiale) ;
- La mise en place d'un bon d'enlèvement par l'Etat (Ministère du commerce), La création de la maison de l'entreprise ;
- Le développement de l'Interprofession agricole ;
- la création de micro entreprises ou petites unités de transformation dans les filières lait, céréales, fruits et légumes ;
- La création et la mise en œuvre de plusieurs programmes et projets soutenant le secteur de la transformation agroalimentaire.
- La réalisation d'un abattoir frigorifique moderne de Niamey ;
- Construction de mini laiteries modernes dans les régions de Tahoua,

Agadez, Dosso et Diffa ;

Le coût des actions prévues dans ce sous programme sont évalués à 9,990 milliards FCFA dont 490 millions FCFA en 2012 et 9,5 milliards FCFA en 2013. Le tableau n°4 ci après présente la répartition des actions et du financement de la composante.

Tableau n° 4 : Approvisionnement et commercialisation des produits agro-pastoraux (en millions de FCFA)

Rubriques	2012			2013			TOTAL GENERAL
	Etat	PTF	Total	Etat	PTF	Total	
Commercialisation							
Appui à la commercialisation	0	0	0	0	0	0	0
Sous total appui à la commercialisation	0	0	0	0	0	0	0
Infrastructures d'appui			0			0	0
Construction de pistes de desserte	0	490	490	0	4900	4 900	5 390
Transformation	0	0	0	2000	2600	4 600	4 600
Sous Infrastructures d'apui	0	490	490	2000	7500	9500	9990
TOTAL GENERAL	0	490	490	2 000	7 500	9 500	9 990

V. Composante 5 : Prévention et gestion des crises alimentaires, nutritionnelles et des catastrophes

En 2011, dans le but de faire face à la crise alimentaire et nutritionnelle, le Gouvernement s'est doté d'un plan de soutien articulé sur la prévention et l'atténuation des crises (février-mai) et la gestion de la crise (juin à septembre). Le taux de réalisation financière du plan de soutien aux populations vulnérables est de 83% (CCA, août 2012) sur la période novembre 2011-septembre 2012, avec un montant total disponible de 212,2 milliards de FCFA. Par rapport aux inondations (2005 à 2012), le gouvernement et ses partenaires extérieurs organisent des secours en envoyant des vivres, des couvertures, des moustiquaires et des médicaments dans les zones affectées.

Le PIP 10 « amélioration de la résilience des populations face aux crises alimentaires et catastrophes » vise à augmenter les capacités de résilience des couches vulnérables et leur permettre d'échapper à la pauvreté de façon permanente grâce à des moyens d'existence et à des écosystèmes plus productifs. Son objectif général est de *« la Réduire, d'ici fin 2015, les effets négatifs des crises alimentaires et catastrophes naturelles par le renforcement de la résilience des ménages vulnérables et le renforcement de la coordination et de la gouvernance en matière de sécurité alimentaire »*.

Aussi, pour le ciblage des zones et groupes à soutenir dans le cadre du PIP-10, il sera systématiquement utilisé les cartes de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle consécutives à un déficit céréalier et/ou à des inondations et autres catastrophes naturelles. Une attention particulière sera accordée aux régions et départements qui font l'objet d'une vulnérabilité récurrente.

La mise en œuvre du PIP 10 sera sous la responsabilité du DNPGCCA. Le Secrétariat permanent du Dispositif National assurera la coordination globale en rapportant à la HC3N. Il sera chargé à cet effet de la mise en œuvre, du suivi et évaluation des activités prévues en collaboration avec les autres acteurs (PTF, ONG et SNU).

Un partenariat dynamique et diversifié sera développé avec les différentes parties prenantes pour assurer la disponibilité d'un stock physique de 100 000 tonnes et d'un stock financier de 50 000 tonnes de céréales et la mise en œuvre des activités de soutien aux populations et couches vulnérables. Le coût des différentes opérations est de **90 973 975 000 FCFA** dont **22 706 725 000 FCFA** en 2012 et **68 267 250 000 FCFA** en 2013.

Tableau n°5 : Prévention et gestion des crises alimentaires, nutritionnelles et des catastrophes (en millions FCFA)

Composante	2012			2013			Total Général
	Etat	PTF	Total	Etat	PTF	Total	
Prévention et gestion des crises alimentaires et nutritionnelles et des catastrophes	1 653,375	21 053,350	22 706,725	9 647	58 620,250	68 267,250	90 973,975

VI. Composante 6 : Amélioration de l'état nutritionnel des populations et plus particulièrement des enfants et des femmes

Convaincu que la réalisation d'une grande partie des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) est largement tributaire des progrès en matière de nutrition, le gouvernement a fait de l'amélioration de la nutrition, une de ses principales priorités. L'élaboration d'une Politique Nationale de Nutrition, et de plusieurs autres documents nationaux d'orientation en matière de nutrition illustrent la ferme volonté politique d'améliorer la situation nutritionnelle des populations en général et, en particulier, celle des groupes les plus vulnérables que sont les mères et les enfants.

Ainsi, pour la période de 2013 à 2015, conformément à la politique de nutrition, il est attendu de s'attaquer de façon efficace aux différentes formes de malnutrition. A cette fin, les interventions prévues ont été déclinées en quatre axes prioritaires à savoir : (1) la prévention de la malnutrition, (2) la prise en charge de la malnutrition, (3) l'appui institutionnel et (4) le suivi/évaluation (voir tableau 6).

La priorisation des axes est en phase avec les priorités du Plan de Développement Sanitaire 2011-2015. De même elle est conforme au cadre stratégique de l'Initiative 3N.

Les trois premières composantes d'accroissement des productions agro sylvo pastorales participent largement à l'amélioration de la nutrition.

Tableau n° 6 : Amélioration de l'état nutritionnel des populations et plus particulièrement des enfants et des femmes en millions FCFA)

Domaines	Activités	2 012			2013			TOTAL GENERAL
		Etat	PTF	Total	Etat	PTF	Total	
PRISE EN CHARGE DE LA MALNUTRITION	Former les agents de santés et les agents de santé communautaire sur la prise en charge de la malnutrition aigue	0	18	18	0	36	36	54
	Mettre en place les intrants thérapeutiques dans les formations sanitaires			0	1 000		1 000	1 000
	Assurer la réponse aux urgences nutritionnelles (crises alimentaires, catastrophes, épidémies...)			0	200	1 409	1 609	1 609
	Renforcer le système de référence et contre référence			0	20	35	55	55
	TOTAL PRISE EN CHARGE	-	18	18	1 220	1 480	2 700	2 718
PREVENTION	Promouvoir l'alimentation du Nourrisson et du jeune enfant (ANJE) 1000 jours	0	0	0	1 000	3 000	4 000	4 000
	Promouvoir l'alimentation de l'adolescente, de la femme enceinte et femme allaitante			0	20	50	70	70
	Organiser des activités de lutte contre les carences en vitamine A			0		59	59	59

	Fortifier les aliments en micronutriments (huile en vitamine A, farine de blé en fer)			0	5	13,600	18,600	18,600
	Organiser des activités de lutte contre les troubles dus aux carences en iode (TDCI)			0	15	30,600	45,600	45,600
	Assurer l'innocuité et la qualité des aliments			0	50		50	50
	Promouvoir la communication pour un changement de comportement en matière de nutrition		3	3	500	393,600	893,600	896,600
	Promouvoir les cantines et les jardins scolaires			0	303,200	1 500	1 803,200	1 803,200
	TOTAL PREVENTION	-	3	3	873, 200	1 937,800	2 811	2 814
RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL	Coordination des interventions et des partenaires	0	0	0		12,800	12,800	12,800
	Adoption de la politique nationale de nutrition et finalisation/validation du plan stratégique de nutrition 2012-2017			0		9	9	9
	Renforcer les capacités (Humains; Matériels, Infrastructures et équipements)			0	43	35,200	78,200	78,200
	TOTAL RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL	0	0	0	43	35,200	78,200	78,200

SUIVI EVALUATION	Organiser des supervisions formatives à tous les niveaux	0	0	0	0	40,400	40,400	40,400
	Appuyer l'Organisation d'une enquête nationale en nutrition (SMART)	0	0	0	0	19,100	19,100	19,100
	Assurer la recherche opérationnelle sur la nutrition	0	0	0	10	23	33	33
	Elaborer et mettre en place les outils/supports de collecte des données	0	0	0	0	58,500	58,500	58,500
	Organiser les opérations du blanket feeding dans les régions cibles	0	0	0	0	49	49	49
	TOTAL SUIVI EVALUATION	0	0	-	10	190	200	200
Total général	-	21	21	3 166,200	6 773,800	9 940	9 961	

VII. Composante 7 : Mobilisation des populations, coordination des actions et réformes

L'impact, l'efficacité et la durabilité des investissements tels que prévus par l'Initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » dépendent largement de la qualité de la gouvernance et de la coordination des programmes. Ils sont aussi liés aux capacités de mobilisation des ressources financières et humaines par le Haut Commissariat à l'Initiative 3N (HC3N) ainsi que par la création d'un environnement institutionnel et juridique favorable à la réalisation d'une sécurité alimentaire durable. En outre, la mobilisation sociale est fondamentale pour atteindre les résultats escomptés. En effet, il est indispensable de mobiliser l'ensemble des composantes de notre peuple, en particulier les chefs traditionnels, les élus, les femmes et les jeunes pour saisir l'occasion historique d'assurer durablement notre sécurité alimentaire et nutritionnelle. D'où l'importance de mettre en place une diversité de mécanismes et dispositifs de gouvernance, de concertation, et de coordination des interventions, de financement, de mobilisation sociale et de suivi-évaluation.

Au plan de la gouvernance et de la coordination des interventions liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition, les difficultés à aplanir résultent de : i) la faiblesse du système de gestion intégrée basée sur des relations contractuelles entre les différents maillons en charge de la mise en œuvre ; ii) les ressources financières peu accessibles, insuffisantes et ne répondant pas toujours aux besoins d'investissement dans les secteurs agricole et agroindustriel ; iii) l'insuffisance des mesures de soutien, de protection et d'accompagnement aux producteurs et aux unités agroalimentaires et enfin ; iv) la fragmentation du cadre institutionnel caractérisé par la multiplicité des acteurs et des approches, la faible implication des acteurs/bénéficiaires (OP, OSC, ...), les insuffisances de complémentarité et de synergie dans les interventions.

Au cours du dernier trimestre 2102 et de l'année 2013, les activités à réaliser pour créer un environnement favorable à la mise en œuvre effective de l'Initiative 3N sont relatives aux domaines suivants :

1. la préparation et l'organisation de la table ronde sur le financement du plan d'investissement 2012-2015 de l'I3N ;
2. la préparation et la conduite de réformes suivant une matrice annuelle convenue entre le Gouvernement et ses partenaires techniques et financiers ;
3. la réalisation d'études et de réflexions stratégiques relatives aux réformes retenues ;
4. la conduite d'actions pilotes sur des thématiques novatrices et de portée symbolique pour l'Initiative 3N ;
5. la mise en place du dispositif institutionnel prévu par la stratégie, le suivi de son fonctionnement, (y compris l'amorce de la régionalisation de la Stratégie) ;
6. la promotion de l'information et la mobilisation de la population, des acteurs et des parties prenantes, à travers d'une stratégie de communication et de concertation;
7. la coordination de la mise en œuvre du plan d'investissement le suivi et l'évaluation fondés notamment sur la mise en cohérence des systèmes sectoriels de suivi évaluation, le suivi de l'exécution technique des

programmes stratégiques, l'évaluation des effets et des impacts, l'élaboration de bilans de mise en œuvre.

Tableau 7 : Mobilisation sociale, Coordination, Suivi et Evaluations et Reformes (en millions FCFA)

Domaines	Activités	2012			2013			TOTAL GENERAL
		Etat	PTF	Total	Etat	PTF	Total	
SPO22 La gestion et la coordination sont assurées	Appui à l'élaboration du programme d'investissement annuel de l'Initiative	5	0	5	0	0	-	5
	Appui au fonctionnement des instances de gouvernance (CIO, CMPS, CNDA, cadre de concertation Etat- PTF)	10,600	0	10,600	30,200	0	30,200	40,800
	Appui à la régionalisation de l'Initiative 3N	2	5	7	142,500	125	267,500	274,500
	Sous total1	17,600	5	22,600	172,700	125	297,700	320,300
SPO21 Un système participatif de mobilisation et de responsabilisation des acteurs et parties prenantes est mis en place	Élaboration d'une stratégie de communication sociale	5	5	10	0	0	-	10
	Acquisition d'équipements et matériels de communication et d'animation	0	0	0	20	30	50	50
	Missions d'information et de sensibilisation des acteurs en région sur le programme	300	0	300	0	0	-	300
	Réalisation et diffusion des produits informatifs ciblés aux fins de mobilisation et de plaidoyer (documentaires, émissions et débat radio-télé)	5	5	10	45	45	90	100
	Mise en place d'un projet pilote d'entrepreneuriat des jeunes dans le secteur agricole	0	0	0	1 000	1 000	2 000	2 000
	Organisation de 10 journées portes ouvertes sur les résultats du programme	0	0	0	25	25	50	50
	Renforcement des capacités des Communes et conseils régionaux	0	0	0	100	888	988	988

	Renforcement des capacités des Organisations des producteurs	0	0	0	75	375	450	450
SPO 19 : L'accès aux financements est assuré	Etudes sur les mécanismes et modalités de financement des activités de l'I3N	25	25	50	0	0	-	50
	Missions de plaidoyer pour mobilisation des financements	10	10	20	65	65	130	150
	Mise en place d'un projet pilote d'assurance agricole	0	15	15	300	700	1 000	1 015
	Appui à l'animation des cadres de dialogue entre les Institutions bancaires et les acteurs de la sécurité alimentaire et du développement agricole durables pour le financement du secteur agricole	0	0	0	3	17	20	20
	Etude sur les opportunités d'investissement dans la production agro-sylvo-pastorales et halieutiques	0	0	0	0	10	10	10
	Appui à l'extension des IMF	0	5	5	5	40	45	50
	Sous total	35	55	90	373	832	1 205	1 295
SPO20. Les reformes sont impulsées et mises en cohérence avec les politiques et stratégies	Appui aux réformes	0	0	0	100	500	600	600
	Sous total2	380	120	500	100	500	600	1 100
SPO23 Le suivi et l'évaluation sont assurés	Elaboration et validation des outils de suivi de base	10	20	30	0	0	-	30
	Constitution d'une situation de référence de données thématiques	0	35	35	0	0	-	35

	Elaboration d'un état des lieux des systèmes/dispositifs et mécanismes de suivi évaluation/capitalisation, de gestion de base de données et de gestion d'informations aux fins d'harmonisation et d'intégration	0	0	0	0	45	45	45
	Mise en place d'un système participatif de suivi-évaluation/capitalisation	0	0	0	0	60	60	60
	Elaboration de deux rapports d'étape et d'un de fin de campagne	10	10	20	20	20	40	60
	Evaluation + atelier national de présentation des résultats	10	0	10	10	20	30	40
	Sous total	30	65	95	30	145	175	270
	Total général	60	130	190	2 005,700	4 030	6 035,700	6 225,700